

Y A-T-IL UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE GAUCHE ?



ANDRÉ BELLON *

Dans une période où les symboles, les définitions, les références, sont plus marqués par le flou que par les certitudes, peut-on poser la question : « Que pourrait être une politique étrangère de gauche pour la France ? ». Peut-on d'ailleurs, de façon générale, avoir une réflexion sur des politiques « de gauche » sans questionner la nature des objets sur lesquels se mettent en œuvre ces politiques ? La pensée et les débats font trop généralement l'impasse sur cette question. Ainsi, par exemple, on cherche à redéfinir une Europe de gauche sans se demander si la construction européenne n'a pas été pensée pour que cette interrogation n'ait pas de sens¹. Elle postule sa pertinence comme espace politique sans jamais la démontrer.

Une certaine idée de la France

Pour savoir si la politique étrangère de la France peut être de gauche ou de droite, il convient donc d'abord de dire qu'elle n'a de sens que s'il existe un être politique « France ». Peut-on, en effet,

* ANCIEN PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

¹ Voir Nils Andersson, André Bellon, Gabriel Galice, Anne-Cécile Robert, « L'Union européenne entre dogmes et doutes », *Recherches internationales*, n° 104, juillet-septembre 2015.

évoquer une politique étrangère hors de tout cadre et surtout hors de toute souveraineté ? Qu'aucune souveraineté ne soit jamais totale est une évidence, le monde est fait de contraintes et de contradictions. Ce n'est pas pour autant que le mot est, comme semble le penser François Hollande, synonyme de déclin. Il est d'ailleurs inscrit tant dans l'article 3 de la Constitution française qui déclare que « la souveraineté nationale appartient au peuple » que dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui dispose en son article 3 que « Le principe de toute Souveraineté réside essentiellement dans la Nation ». Même les traités européens ne la nient pas et considèrent qu'elle est seulement transférée et peut donc être recouvrée. Les Anglais ne s'en privent d'ailleurs pas.

Parler de politique étrangère de la France impose donc de répondre au président de la République lorsque, devant le Parlement européen, il invoque la « souveraineté européenne », concept discutable qui considère comme réglée une question qui n'a pas fait l'objet du moindre début de démonstration : l'existence d'un corps politique européen auquel pourrait s'appliquer cette souveraineté. Cette idée a en outre été rejetée par les Français lors du référendum du 29 mai 2005. Les forces politiques françaises dominantes s'arrogèrent le droit de bafouer ce résultat. Et pourtant, la souveraineté porte à la fois la liberté individuelle et la volonté collective. Et la démocratie n'est que l'autre nom de la souveraineté populaire. Que les circonstances qui prévalaient lorsque le général de Gaulle était au pouvoir aient bien changé est une évidence. Est-ce une raison pour considérer comme obsolète et détruire tout ce qui donnait à la France une certaine autonomie de décision et d'action ? On peut d'ailleurs, avec le politiste Philippe Grasset², contester l'idée même de transfert de souveraineté : la souveraineté est ou n'est pas. Elle ne se décrète pas. Proclamer une souveraineté européenne relève donc d'un choix politique, celui de suicider une nation et un peuple au profit d'intérêts décidés ailleurs. La France peut-elle faire face aux menaces sans le soutien de son peuple ? La question vaut pour tous les défis, par exemple, face à l'extraordinaire afflux migratoire. N'est-il pas temps de rappeler que, si une nation comme la France a pu et su agréger des millions de migrants, c'est aussi parce qu'elle était un État politiquement souverain : l'Union

² Voir <<http://www.dedefensa.org/blog/journal-ddecisis-de-philippe-grasset>>.

Y A-T-IL UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE GAUCHE ?

européenne ne l'est pas. Entre socialistes atlantistes et gaullistes de carnaval, doit-on laisser cette question au FN ?

Qu'est-ce d'ailleurs qu'une politique étrangère de la France si on oublie totalement ce qu'on appelait autrefois « le rang de la France » ? Notons que cette notion fait référence aux intérêts du pays mais aussi à son histoire et aux valeurs qu'il incarne avec plus ou moins de bonheur depuis 1789. La diplomatie nationale doit-elle se limiter aux tournées d'un président de la République qui se présente comme un VRP des entreprises françaises et le porte-drapeau des marchands d'armes ?

La confrontation de « la gauche » avec la « mondialisation » s'est résumée à des capitulations successives. Ces dernières ont même été théorisées ; ainsi Michel Rocard, Premier ministre, déclarait-il, en 1989 : « Les règles du jeu du capitalisme international sanctionnent toute politique sociale audacieuse. Il faut assumer les règles de ce jeu cruel pour faire l'Europe. »³ François Mitterrand, président de la République et adversaire de ces thèses, abondait dans le même sens en demandant la ratification du Traité de Maastricht, Jean-Pierre Chevènement se demandant comment Mitterrand en était venu à faire de « l'Europe » « un mythe de substitution au projet de transformation sociale qui l'avait porté au pouvoir en 1981 »⁴. Et Pascal Lamy, éminent proche de Jacques Delors, en rajoutait des couches en s'extasiant devant le rôle bénéfique du commerce international, censé, si l'on reprend la formule d'Alain Minc, permettre une « mondialisation heureuse ». François Hollande a sans doute le mieux résumé à sa manière la problématique qu'accepte la gauche depuis plus de 30 ans. Intervenant en 2005, lors du débat sur le Traité constitutionnel européen, il déclara : « Ce traité est le meilleur que nous puissions avoir compte tenu du nombre de gouvernements de droite qu'il y a en Europe. »⁵

La marche forcée vers l'Union européenne a été semée de mensonges et de faux semblants, chaque étape étant présentée comme préparant une suite qui n'arrivait jamais. Le fameux « L'Europe est notre avenir » de François Mitterrand, véritable acte de foi de plus en plus démenti par la raison, devient de plus en plus cauchemardesque. N'a-t-on pas finalement le droit de demander

³ Cité par *l'Humanité*, 23 octobre 1989.

⁴ Cité par Serge Halimi, *Le Monde diplomatique*, avril 1991.

⁵ *France Culture*, février 2006.

ce que nous devons faire si cette construction s'avère sur le point de s'écrouler : s'accrocher aux murs ou savoir préparer une sortie ?

La question n'est pas nouvelle même si elle doit être redécouverte en permanence. Jaurès disait déjà : « Quand on dit que la révolution sociale et internationale supprime les patries, que veut-on dire ? Prétend-on que la transformation d'une société doit s'accomplir de dehors et par une violence extérieure ? Ce serait la négation de toute la pensée socialiste, qui affirme qu'une société nouvelle ne peut surgir que si les éléments en ont été déjà préparés dans la société présente... »⁶

Il est plus que temps de rappeler cette différence chère à Jaurès entre mondialisme et internationalisme. Retrouver une politique étrangère pour la France impose de sortir d'une conception obsessionnelle de la mondialisation, de retrouver la dynamique de l'internationalisme. En Europe, répondre aux crises successives par le slogan « Il nous faut plus d'Europe » n'est pas à la hauteur des enjeux. Tout au contraire, il faut rééquilibrer les relations internes. Le lien franco-allemand est certes fondamental, il doit cesser d'être un assujettissement. Si les discussions avec l'Allemagne partent du principe qu'il ne saurait y avoir de rupture, on est par avance perdant dans toute négociation. C'est ainsi qu'on n'a pas su bénéficier du « non » des français en 2005 ; c'est ainsi qu'on n'a pas su aider la Grèce en 2015.

La question de la sortie ou pas de l'euro est de même nature. Elle n'appelle pas une réponse simple et rapide. Il faut, en tout cas, affirmer qu'on ne peut la trancher qu'au vu des conditions posées à chaque peuple pour y adhérer. La possibilité de remettre en cause les traités qui ont été ratifiés procède de la même logique, le Royaume-Uni faisant la preuve que la chose est possible.

Mais elle demande deux conditions essentielles : d'abord trouver des alliances nécessaires au sein même de l'Union européenne, ensuite sortir de la conception « ligne Maginot » de l'Union européenne. Le rétablissement de relations pacifiques et positives avec la Russie est, en ce sens, absolument nécessaire. Un accord général doit donc être trouvé qui mette fin à l'avancée systématique de l'Otan vers l'Est européen. La France a des atouts

⁶ Jean Jaurès, *L'Armée nouvelle*.

politiques et historiques qui lui permettent de jouer un rôle éminent de médiateur.

Le refuge de l'Occident

La logique géopolitique rejoint les intérêts économiques et financiers. L'extension de l'Union européenne se fait dans le temps où se développent des intégrations occidentales plus vastes, soit économiques par la négociation du traité transatlantique, soit diplomatico-économiques par le traité transpacifique, soit militaro-géopolitiques par les avancées dans les Balkans ou en Ukraine. Ainsi l'« Occident » se présente à la fois comme dominateur et comme un protecteur. Mais protecteur de quoi ?

La volonté du président et du gouvernement d'« autoriser l'accession de la France au protocole sur le statut des quartiers généraux militaires internationaux créés en vertu du Traité de l'Atlantique Nord », c'est-à-dire la réintégration totale de la France dans l'Otan, laisse-t-elle une marge de manœuvre à la France dans les grands affrontements qui se profilent dans le monde ? On peut d'autant plus en douter alors que, parallèlement, se développent les négociations pour le grand marché transatlantique, tentative de Washington pour lier défensivement le vieux continent à sa politique, alors même que sa domination générale est contestée, en particulier à l'Organisation mondiale du commerce.

Peut-on alors encore parler de diplomatie française ? L'organisation occidentale autour de son centre étatsunien est, certes, une alliance défensive contre des dangers barbares et rétrogrades tels que Daech. Mais, outre que Daech, Al Qaïda et quelques autres sont, pour une large part, le produit des fautes occidentales (intervention américaine en Irak en 2003, intervention française en Libye en 2011 ...), on ne saurait réduire l'organisation du monde au fameux choc des civilisations cher à Samuel Huntington. Le titre de l'ouvrage de ce dernier, « Le choc des civilisations et la refondation de l'ordre mondial », indiquait clairement que son auteur entendait utiliser ce concept à des fins de réaffirmation d'un ordre sous égide américaine. Le ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius a non seulement suivi, mais encore précédé cet appel puisque sa politique lors des négociations vis-à-vis de l'Iran ou de la Syrie s'apparentait plus aux thèses des néoconservateurs américains qu'à celles de Barak Obama.

La France a, de par son histoire et de par sa situation géographique, des intérêts qui ne recourent pas systématiquement ceux des États-Unis. Tout en étant leur alliée, elle peut avoir un rôle d'équilibre dans les jeux qui se jouent aux frontières de l'Europe. L'unification militaire et diplomatique occidentale, souhaitée par tant d'analystes conformes, ferait perdre non seulement à la France sa marge de manœuvre, mais à l'ensemble occidental une capacité de modération et de modulation politique bien utile dans une période qui s'annonce conflictuelle. L'histoire a prouvé que les alliances défensives peuvent rapidement devenir offensives. En s'identifiant à l'Occident, la France prend ainsi le risque de subir des choix effectués ailleurs, renforcés par l'alliance congénitale de la construction européenne avec Washington.

Certes, nombre d'analystes semblent trouver une solution dans l'idée d'une défense européenne. Mais outre que cette proposition ne se substitue pas à l'Otan, elle semble supposer une convergence d'intérêt entre tous les pays européens, convergence qui mériterait plus qu'une affirmation a priori. Les intérêts français et polonais sont-ils les mêmes en Ukraine ? La France n'a-t-elle pas un rôle spécifique en Méditerranée ?

L'Occident peut-il encore prétendre dominer le monde ? Sur la base de cette prétention, les interventions en Afghanistan, en Irak et en Libye ont montré son incapacité à construire un équilibre nouveau. La France, héritière d'une longue tradition diplomatique, peut jouer un rôle essentiel de stabilisateur et de porte-parole d'une autre coopération internationale antimondialiste. Encore faut-il qu'elle manifeste une volonté.

La France et l'histoire

Certes, il serait simpliste de résumer l'action internationale de la France aujourd'hui à la dissolution programmée de toute politique nationale.

La diplomatie française en Afrique ou vis-à-vis des pays émergents a encore un sens, même si elle semble s'aligner de plus en plus sur les intérêts américains. Le refus, le 2 juillet 2012, du survol du territoire français à l'avion du président bolivien Evo Morales, au prétexte qu'il pouvait transporter le lanceur d'alerte Edward Snowden, a été particulièrement révélateur de cette dérive, surtout au moment même où les États-Unis se permettaient d'espionner leurs alliés. Nous sommes bien loin de l'éphémère discours prononcé à Cancun par le président Mitterrand le 20 octobre 1981.

Y A-T-IL UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE GAUCHE ?

De ce point de vue, la politique française en Afrique, avec ses interventions militaires spectaculaires, apparaît comme le cache-misère de tout le reste. La Françafrique, mélange de business cynique et de soutien aux dictatures, a même été légitimée par la gauche sous les présidences Mitterrand. Et le scandaleux discours de Nicolas Sarkozy à Dakar se situa finalement dans une continuité assez banale de mépris et de cynisme, accentuée dans les termes.

Dans un tel contexte, les interventions françaises récentes n'ont pu se faire qu'au coup par coup, sans grande vision diplomatique et sans grande analyse des causes qui ont généré les crises. Le pompier pyromane, comme en Centrafrique, oublie de regarder le passé qui a conduit au drame. Et s'il est vrai que l'intervention pouvait s'imposer au Mali, on ne saurait éluder, dans l'appréciation qu'on porte sur celle-là, la responsabilité de la précédente, en Libye en 2011. Chaque coup cherche ainsi à pallier le coup précédent, toujours dans l'urgence, oubliant de ce fait les nécessités de la diplomatie, par exemple par rapport aux Touaregs au Mali. L'option sécuritaire et militaire doit être au service de la diplomatie.

Si le grand espace francophone et francophile devient plus ou moins un mythe, il n'en reste pas moins que la France possède des atouts historiques réels dans l'Afrique subsaharienne. Encore faut-il qu'elle sache les défendre autrement que par des interventions au jour le jour. Défendre la francophonie est d'abord un problème intérieur, dans un contexte où les pires ennemis de la langue française sont les cadres et dirigeants français comme le remarquait le secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie Abdou Diouf. Se référer à des liens historiques demande une diplomatie fondée sur des rapports de souveraineté réaffirmés, en France comme en Afrique. L'unilatéralisme n'est plus de saison. Les intérêts réciproques sont à chercher avant tout dans une volonté en France même. Mais voilà : la France a-t-elle une volonté ? Et la gauche peut-elle aiguillonner alors qu'elle porte des visions contradictoires, voire opposées, par exemple sur la Libye, alors que sa fraction dominante a de moins en moins de perspectives à long terme et réagit plutôt à l'événement, alors qu'une partie est plus portée sur la repentance que sur l'action entre peuples souverains ?

De l'État

Une pensée très prégnante depuis plusieurs décennies tend à expliquer que l'État est responsable de tous les maux. Pensée a

priori fort peu en harmonie avec celle de Jaurès – ni d’ailleurs avec celle de De Gaulle –, mais qui est devenue le credo des marchés financiers dont le lien avec la gauche n’est pas franchement évident. On peut discuter à perte de vue sur la question de savoir comment la gauche s’est coulée dans ce moule. On remarquera simplement qu’elle a résolu la quadrature du cercle en considérant que les pouvoirs régaliens pouvaient être transférés à un être supérieur (institutions de Bruxelles ou mythique gouvernement mondial) censé être exempt de toutes les perversions qui touchent les États, quels qu’ils soient.

Il faut, en la matière, arrêter de dire n’importe quoi et au contraire mettre en lumière la signification profonde de ce discours. La vision d’un gouvernement européen, voire mondial, repose aussi sur le principe d’un pouvoir politique. La différence avec le système des États-nations vient du caractère transcendantal de ces nouveaux pouvoirs. Leur légitimité ne procède pas des peuples, encore moins de la démocratie, mais de règles sacro-saintes portées par des experts considérés incontestables. On ne va pas faire ici un florilège de cette philosophie, mais simplement citer, à titre d’exemple, cette déclaration du professeur Miguel Herrero de Minon, lors d’un colloque organisé en octobre 1992 par le Conseil de l’Europe, sur la question « Le processus constitutionnel, instrument pour la transition démocratique » :

« ...Par conséquent le système le plus approprié, pour élaborer un texte constitutionnel, serait de nommer, dans un premier temps, un comité d’experts, chacun d’entre eux bénéficiant de la confiance de la grande majorité des forces politiques. Les experts seraient, si nécessaire, en droit de consulter des conseillers étrangers. Le travail des experts serait suivi d’un débat à l’Assemblée constituante sur l’ensemble du texte. Toutefois, il est à noter que tout amendement détaillé du texte pourrait avoir des conséquences imprévisibles et réduire à néant le travail du comité. Enfin, une fois approuvé, le texte serait soumis à un référendum populaire, à l’occasion duquel tous les partis politiques s’engageraient en faveur du “oui”. »

De telles positions sont la traduction d’une pensée déjà présente à la fin du XIX^e siècle en Europe et considérant que la chose publique doit être gérée par les « gens qui savent ». Ne tirant plus sa légitimité que d’experts sans liens avec un peuple quelconque, pilotes d’un bateau ivre dans une Europe devenue « zone d’impuissance

Y A-T-IL UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE GAUCHE ?

des États »⁷, la politique étrangère émane alors d'un consensus « mondialisé ». À l'inverse, la pensée de gauche, dans son histoire, se voulait plus internationaliste, c'est-à-dire reliant les peuples dans une perspective commune. Elle n'ignorait pas les différences entre les États, mais agissait pour mettre les intérêts divergents au service de la paix et de la justice sociale. Rétablir une politique étrangère de gauche impose de combattre enfin cette idéologie. Revisiter l'histoire des organisations internationales est, en ce sens, particulièrement opportun.

L'Onu

L'Onu et, plus généralement, les organisations internationales, ont subi, de plein fouet ces évolutions néfastes et la France n'a pas fait grand-chose pour s'y opposer. Seule, peut-être, l'attitude de Jacques Chirac, président s'opposant en 2003 à une guerre particulièrement stupide et désastreuse décidée par George W. Bush, a caractérisé une vision conforme aux principes fondateurs. En revanche, la tendance manifestée par les responsables français à supprimer le droit de veto est-elle sérieuse ?

La question est d'autant plus importante qu'elle touche de fait aux principes sur lesquels repose la politique étrangère du pays. Comme le dit Hubert Védrine, « Un pays qui ne défend pas ses intérêts n'est pas pris au sérieux quand il invoque ses valeurs »⁸. Or, le 24 septembre 2013, dans son discours devant l'Assemblée générale des Nations unies, le président François Hollande a réaffirmé la position de la France selon laquelle un « code de conduite » devrait être mis en place, en vertu duquel les cinq États membres permanents du Conseil de sécurité décideraient de renoncer collectivement à leur droit de veto en cas de crime de masse.

Une telle proposition changerait profondément la nature même de l'Onu. Celle-ci est, en effet, chargée de trouver une solution aux conflits entre États, pas d'intervenir au sein des États au nom de valeurs supérieures. On peut, certes, juger cette position cynique. Mais regardons-y de plus près. La non-ingérence dans les affaires intérieures des États est issue de la fin du XIX^e siècle, en particulier pour cesser de légitimer les interventions anglaises et françaises dans l'Empire ottoman, interventions qui trouvaient toujours leur

⁷ Expression de Jean-Paul Fitoussi, *Le Monde*, 13 juin 1997.

⁸ *Libération*, 29 mai 2015.

justification dans des principes moraux, souvent contestables et parfois trafiquées. Le droit d'ingérence humanitaire, cher à Bernard Kouchner, n'est en fait que l'héritier de ces thèses bien anciennes et l'histoire, malheureusement, se répète. C'est au nom de ces valeurs générales que George W. Bush est intervenu en Irak en mentant effrontément (avec d'ailleurs le soutien du susdit Kouchner). C'est largement pour contrer un plan baptisé « Fer à cheval » et consistant, de la part de la Serbie, à encercler le Kosovo, que l'intervention occidentale contre la Serbie a été décidée en 1998. Il est avéré aujourd'hui que ce plan avait été fabriqué par les services allemands⁹. L'exemple de la Libye fut du même ordre, la France intervenant dans un conflit interne entre plusieurs tribus et choisissant ainsi entre des belligérants alors que rien ne pouvait justifier ni les uns, ni les autres.

Il ne s'agit pas de fermer les yeux devant les événements abominables, ni de légitimer des pouvoirs condamnables. Il faut, par contre, de façon urgente, s'opposer à la transformation de l'Onu, forum des États et organe de résolution des conflits entre eux, en gendarme chargé de faire respecter une moralité internationale supervisée en fait par les puissants.

Mais le débat sur le rôle et le sens des institutions internationales est plus large. Issues de la Deuxième Guerre mondiale, celles-ci sont, dans leur acte de baptême, marquées par une conception humaniste et sociale. On oublie souvent que la première déclaration à vocation universelle fut signée à Philadelphie le 10 mai 1944. Elle créait l'Organisation internationale du travail (OIT) dont les principes « pleinement applicables à tous les peuples du monde... devraient inspirer la politique de ses membres ». Comme le dit Alain Supiot¹⁰, « ce texte se situe aux antipodes de la dogmatique ultralibérale qui domine les politiques nationales et internationales depuis trente ans. Les propagandes visant à faire passer le cours pris par la globalisation économique pour un fait de nature, s'imposant sans discussion possible à l'humanité entière, semblent avoir recouvert jusqu'au souvenir des leçons sociales qui avaient été tirées de l'expérience des deux guerres mondiales. La foi dans l'infailibilité des marchés financiers a remplacé la volonté de faire régner un peu de justice dans la production et la répartition des richesses du monde, condamnant

⁹ Voir le livre de l'ancien général de brigade de la Bundeswehr, Heinz Loquai, qui affirme que ce « plan Fer à cheval » aurait été conçu au ministère allemand de la Défense, *Libération*, 6 avril 2000.

¹⁰ Alain Supiot, *L'Esprit de Philadelphie*, Le Seuil, 2010.

à la migration, à l'exclusion ou à la violence, la foule immense des perdants du nouvel ordre économique mondial. La faillite actuelle de ce système invite à remettre au jour, sous les décombres de l'idéologie ultralibérale, l'œuvre normative de la fin de la guerre que cette idéologie s'est employée à faire disparaître ». Si on veut retrouver la gauche dans l'organisation des relations internationales, nous pouvons affirmer avec force qu'elle se trouve plus dans les analyses d'Alain Supiot que dans celles de Bernard Kouchner, alors que les médias privilégient généralement ces dernières.

Il est toujours délicat de remettre en cause, même avec la meilleure conscience du monde, un équilibre qui fut difficile à trouver. L'Onu est fondamentalement chargée du maintien de la paix et donc du règlement pacifique des différends. Elle n'est pas censée multiplier de façon inconsidérée l'envoi de missiles, même si ceux-ci sont présentés comme humanitaires.

Être à gauche

Il en est de la gauche comme de beaucoup de constructions humaines : elle ne prend sa signification que dans l'action. La définir de façon figée n'a qu'un sens relatif. Selon nous, tout d'abord, vouloir reconfigurer la gauche sans avoir réaffirmé le peuple n'a aucune pertinence. La question de la gauche comme celle de la politique étrangère en France imposent d'abord la reconstitution du peuple français, de sa souveraineté, de sa langue et de sa cohésion sociale. C'est dans cette action que les concepts de gauche, de force politique, d'action internationale prennent leur sens. On peut, certes, juger que les peuples meurent comme ils ont pu naître. Encore faudrait-il, si on est démocrate, leur demander leur avis.

Il y a, cela étant, des principes progressistes pérennes. La recherche du développement humain et de la paix en sont des éléments fondamentaux, les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme également. Mais il ne faut pas qu'ils ne soient que de simples incantations à l'usage des diners en ville. Parler des droits de l'homme, comme l'a dit Marcel Gauchet, « cela ne fait pas une politique ». Ce peut même avoir un effet négatif lorsque le penseur est au service du décideur politique, chose bien banale de nos jours.

Alain Supiot, dans *L'Esprit de Philadelphie*¹¹, rappelle certains de ces principes fondamentaux. Il trace une ligne qui permet de

¹¹ *Ibid.*

rechercher l'harmonie entre l'intérêt national et le progrès social, valeur universelle. Car tel est sans doute le défi qui se manifeste devant nous. Le monde est en pleine transformation. Des acteurs ou des pays nouveaux ont émergé. Des alliances nouvelles se sont nouées. Des défis considérables, économiques, sociaux, écologiques, militaires, géostratégiques nous font face. Aucun pays ne peut répondre à de tels défis sans le soutien de son propre peuple, sans réaffirmer la souveraineté populaire. Le besoin de progrès social et de démocratie n'est donc pas seulement un principe éthique. Il est de l'intérêt national.

Réaffirmer la recherche de la paix et du développement demande de revenir aux principes qui ont fondé l'Onu et la Déclaration universelle des droits de l'homme. La tendance à leur substituer des instances nouvelles, plus marquées par les intérêts économiques et par le poids des grandes puissances, tels que les G8, G20... qui s'apparentent de fait à des clubs de riches, est une régression tout à fait dangereuse qui doit être combattue.

66

Devant une situation sans précédent, la tendance naturelle des principaux responsables aujourd'hui, quelles que soient leurs étiquettes, est de chercher le meilleur abri. C'est ainsi qu'ils conçoivent la construction européenne, le rôle des marchés financiers, le traité transatlantique, l'Otan... Face aux assauts des forces mondialisées, ils liquident tous les acquis des combats passés, se privant ainsi du soutien de leur propre peuple. C'est ainsi qu'ils auront à la fois la défaite et le déshonneur.

Réaffirmer la volonté collective et la confiance en un peuple qui se bat pour sa survie, pour ses acquis sociaux et politiques, est au contraire la réponse à une situation présentée par les thuriféraires du système comme une obligation. Comme le dit le philosophe Alain, « Penser, c'est dire non ».

Résumé :

Une politique étrangère de gauche a-t-elle un sens en dehors de celui que décide le président de la République François Hollande ? La France existe-t-elle encore dans la pensée de nos responsables politiques ? Partagée entre une soumission assez systématique aux intérêts dits mondialisés et des gestes sans grandes conséquences, mais qui prétendent affirmer une volonté, la France est plus ou moins le bateau ivre du vieux continent. Pourtant, les principes énoncés autrefois par un Jaurès et affirmant la force de l'internationalisme ont encore un sens aujourd'hui. Encore faut-il que la politique reprenne sens.